



VALIDE

Instructions relatives au processus international

Prestations familiales

FB_BUC_02 – Octroi d’allocations familiales avec effet libérateur

Date: 01/09/2019

Version du document: v4.2.0

Basé sur: FB_BUC_02 version 4.2.0

Modèle de données communes version 4.2.0

SOMMAIRE

FB_BUC_02 – Octroi d’allocations familiales avec effet libératoire.....	4
Comment démarrer le présent processus métier (BUC)?	5
Quel est mon rôle dans cet échange d'informations de sécurité sociale?.....	5
CO.1 : En tant que propriétaire du dossier, avec qui dois-je échanger des informations ?.....	5
CO.2: En tant que propriétaire du dossier, que dois-faire ?	6
CP1: En tant que contrepartie, que dois-je faire?	6
Le(s) diagramme(s) du FB_BUC_02	7
Les formulaires électroniques (SEDs) utilisés dans le processus.....	7
Sous-processus horizontaux.....	7
Sous-processus administratifs.....	7

Historique du document:

Révision	Date	Créé par	Description succincte des modifications
v0.1	07/04/2017	Secrétariat	Première ébauche du document soumise pour avis au groupe ad hoc prestations familiales.
v0.2	08/05/2017	Secrétariat	Application des modifications et mises à jour conformément aux observations du groupe ad hoc. Version soumise à la CA pour avis.
v0.99	14/06/2017	Secrétariat	Version soumise à la CA pour validation.
v1.0	10/07/2017	Secrétariat	Version validée par la CA Corrections mineures de formatage et de clarification
v4.1.0	02/10/2018	Secrétariat	Application d'un correctif afin de référencer la nouvelle version 4.1.0
v4.2.0	01/09/2019	Secrétariat	Application d'un correctif afin de référencer la nouvelle version 4.2.0

FB_BUC_02 – Octroi d’allocations familiales avec effet libératoire

Description: Le processus métier FB_BUC_02 du secteur prestations familiales décrit les communications requises aux fins d’application des dispositions relatives à l’octroi d’allocations familiales avec effet libératoire.

Une personne (le demandeur) contacte l’institution de l’État membre où le/les enfant(s) réside(nt) et demande l’octroi d’allocations familiales avec effet libératoire de la part de l’Etat membre compétent. Le demandeur peut agir ainsi s’il considère que la personne bénéficiant des prestations familiales ne les utilise pas pour l’entretien de l’enfant / des enfants. L’institution de l’État membre de résidence utilise ce BUC pour demander à l’institution de l’Etat membre compétent correspondant de procéder à l’octroi d’allocations familiales avec effet libératoire. Dans cette situation, l’institution compétente s’acquitte de ses obligations et verse les prestations à une personne physique ou morale qui assure effectivement l’entretien des enfants.

Le processus peut être utilisé dans les situations où les prestations familiales sont versées à une personne qui est soumise à la législation d’un État membre différent de celui où les membres de la famille résident et dans la situation où les prestations familiales sont versées à la personne qui vit dans le même État membre que le(s) enfant(s).

Base légale: La base légale du présent cas d’utilisation métier se trouve à l’article 68bis du règlement (CE) n°883/2004.

	Règlement de base (CE) 883/2004
SED	68bis
F016 Demande d’octroi de prestations avec effet libératoire	✓
F017 Réponse à une demande d’octroi de prestations avec effet libératoire	✓

Conformément à la décision F2, une institution doit répondre rapidement à une demande d’informations venant d’un autre État membre et dans tous les cas, pas plus tard que :

- Trois mois après le jour de réception de la demande d’informations

Glossaire des termes pertinents utilisés dans FB BUC 02:

Terme utilisé	Description
Propriétaire du dossier (CO)	Institution (compétente en matière de prestations familiales) de l’Etat membre où réside le(s) enfant(s). Elle entame le processus d’octroi de prestations avec effet libératoire suite à la requête du demandeur
Contrepartie (CP)	Institution de l’Etat membre correspondant qui traite la demande de prestations familiales pour le compte du demandeur. Elle s’acquitte du paiement des prestations familiales avec effet libératoire, à la demande du propriétaire du dossier
Demandeur	La personne qui estime que la personne à qui sont versées les prestations familiales n’utilise pas les prestations familiales pour l’entretien des enfants.

Comment démarrer le présent processus métier (BUC)?

Afin de vous permettre de mieux appréhender le fonctionnement du cas d'utilisation métier FB_BUC_02, nous avons établi toute une liste de questions visant à vous guider à travers les scénarios principaux du processus ainsi que les éventuels sous-scénarios ou options disponibles à chaque étape du processus. Lisez chaque question puis cliquez sur l'un des liens vous permettant d'accéder à la réponse. Vous remarquerez que pour les étapes du processus où il est possible d'utiliser les sous-processus horizontaux et administratifs, vous y trouverez une liste des sous-processus disponibles.

Quel est mon rôle dans cet échange d'informations de sécurité sociale?

Si vous représentez l'institution d'allocation familiale de l'État Membre où l'enfant réside et que vous initiez le processus de demande d'octroi de prestations avec effet libératoire à la requête du demandeur, votre rôle sera défini comme celui de **propriétaire du dossier**.

[Je suis le propriétaire du dossier \(Etape CO.1\)](#)

Si vous représentez l'institution de l'État membre compétent qui traite la demande d'allocations familiales pour le compte du demandeur et que vous êtes censé octroyer les prestations avec effet libératoire à la demande du propriétaire du dossier, votre rôle est celui de **contrepartie**.

[Je suis la contrepartie \(Etape CP.1\)](#)

CO.1 : En tant que propriétaire du dossier, avec qui dois-je échanger des informations ?

En tant que propriétaire du dossier, votre première étape va consister à identifier l'État Membre avec lequel vous allez devoir échanger des informations. La deuxième étape consiste à identifier dans cet État Membre l'institution compétente pour les informations que vous désirez échanger. L'institution ne peut uniquement être choisie parmi les institutions responsables du secteur des allocations familiales.

Pour déterminer l'institution compétente d'un autre État membre, vous allez devoir consulter le répertoire des institutions (Institution Repository IR). L'IR fournit un répertoire électronique de toutes les institutions compétentes et de tous les organismes de liaison actuels et anciens qui sont ou ont été responsables de la coordination transfrontalière des informations relatives à la sécurité sociale pour chacun des États membres concernés.

Remarquez que l'organisme de liaison ne doit être sélectionné uniquement s'il est impossible d'identifier la bonne institution compétente dans l'État membre respectif ou si le cas est géré par l'organisme de liaison.

Pour accéder à l'IR, veuillez suivre ce [lien](#).

[J'ai identifié la contrepartie que je dois contacter \(étape CO.2\)](#)

CO.2: En tant que propriétaire du dossier, que dois-faire ?

Vous devez remplir une « Demande d'octroi d'allocations familiales avec effet libératoire » - [SED F016](#) et l'envoyer à / aux contrepartie(s). Vous recevrez une « Réponse à une demande d'octroi d'allocations familiales avec effet libératoire » - [SED F017](#) avec une indication vous informant si la demande a été acceptée ou non. Si la demande est acceptée, la contrepartie mentionne la date de début du paiement et le nouveau bénéficiaire. Si la requête est refusée, la contrepartie mentionne les raisons du refus, les fondements légaux et de potentielles informations additionnelles. Le dossier s'arrête ici.

Les **sous-processus** disponibles à ce stade pour le propriétaire du dossier:

[J'aimerais échanger une information Ad Hoc non couverte par le processus principal \(H BUC 01\);](#)

[J'aimerais déterminer le lieu de résidence d'une personne \(H BUC 02\)](#)

[J'aimerais informer d'un changement dans la législation applicable \(H BUC 03a\)](#)

[J'aimerais demander une information sur un changement dans la législation applicable \(H BUC 03b\)](#)

[J'aimerais échanger un Numéro d'Identification Personnel \(H BUC 05\)](#)

[J'aimerais informer du décès d'une personne sur un dossier en cours \(H BUC 07\)](#)

[J'aimerais transférer le dossier à une autre institution compétente \(AD BUC 05\)](#)

[J'aimerais invalider un SED envoyé \(AD BUC 06\)](#)

[J'aimerais mettre à jour une information contenue dans un SED envoyé \(AD BUC 10\)](#)

[J'aimerais envoyé un rappel pour le retour d'informations que j'attends \(AD BUC 07\)](#)

[J'aimerais clôturer le dossier \(AD BUC 01\)](#)

CP1: En tant que contrepartie, que dois-je faire?

Si vous avez reçu une « Demande d'octroi d'allocations familiales avec effet libératoire » [SED F016](#), vous devez répondre en remplissant une 'Réponse à une demande d'octroi d'allocations familiales avec effet libératoire' [SED F017](#) en indiquant si vous acceptez la demande ou non. Si la demande est acceptée, vous devez mentionner la date de début du paiement et le nom du nouveau bénéficiaire. Si la demande est refusée, vous devez mentionner les raisons du refus, les fondements légaux de celui-ci et d'éventuelles informations supplémentaires.

Les **sous-processus** disponibles à ce stade pour la contrepartie:

[J'aimerais échanger une information Ad Hoc non couverte par le processus principal \(H BUC 01\);](#)

[J'aimerais déterminer le lieu de résidence d'une personne \(H BUC 02\)](#)

[J'aimerais informer d'un changement dans la législation applicable \(H BUC 03a\)](#)

[J'aimerais demander une information sur un changement dans la législation applicable \(H BUC 03b\)](#)

[J'aimerais échanger un Numéro d'Identification Personnel \(H BUC 05\)](#)

[J'aimerais informer du décès d'une personne sur un dossier en cours \(H BUC 07\)](#)

[J'aimerais transférer le dossier à une autre institution compétente \(AD BUC 05\)](#)

[J'aimerais invalider un SED envoyé \(AD BUC 06\)](#)

[J'aimerais mettre à jour une information contenue dans un SED envoyé \(AD BUC 10\)](#)

Le(s) diagramme(s) du FB_BUC_02

Cliquez [ici](#) pour ouvrir le(s) diagramme(s) BPMN du FB_BUC_02.

Les formulaires électroniques (SEDs) utilisés dans le processus

Les SED suivants sont utilisés dans le processus FB_BUC_02:

- [F016 – Demande d’octroi de prestations avec effet libératoire](#)
- [F017 – Réponse à une demande d’octroi de prestations avec effet libératoire](#)

Sous-processus horizontaux

Les sous-processus horizontaux suivants sont utilisés dans le processus FB_BUC_02 :

- [H_BUC_01 Sous-processus échange d’information Ad hoc](#)
- [H_BUC_02 Sous-processus détermination de résidence, notification de résidence](#)
- [H_BUC_03a Sous-processus changement de législation applicable, notification](#)
- [H_BUC_03b Sous-processus changement de législation applicable, demande d’information](#)
- [H_BUC_05 Sous-processus échange de numéro d’identification personnel](#)
- [H_BUC_07 Sous-processus information de décès](#)

Sous-processus administratifs

Les sous-processus administratifs suivants sont utilisés dans le processus FB_BUC_02:

- [AD_BUC_01 Sous-processus clôturer un dossier](#)
- [AD_BUC_05 Sous-processus transfert de dossier](#)
- [AD_BUC_06 Sous-processus invalider un SED](#)
- [AD_BUC_07 Sous-processus rappel](#)
- [AD_BUC_10 Sous-processus actualiser un SED](#)

Les sous-processus suivants sont utilisés pour le traitement de scénarios exceptionnels qui surviennent en raison d’échanges d’informations de sécurité sociale dans un environnement électronique et peuvent être utilisés à tout moment du processus :

- [AD_BUC_11 Sous-processus –Exception métier/opérationnelle](#)
- [AD_BUC_12 Sous-processus – Modifier les participants](#)